



Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **18-S032**
Pierre Eclatée – Mont Pelat – Caire Brun
Autour du refuge de Bayasse, vers le haut Verdon
du 19 au 21 Janvier 2018 (3 jours)

Accord préalable pour l'inscription : **Oui**
encadrants) : **6**

Nombre maximal de participants (hors

1. Noms et coordonnées des organisateurs

François Jantet
Mail : fjantet@yahoo.fr
Tél. : 06 78 11 78 54

Hugues Nollet
Mail : hnollet@orange.fr
Tél. : 06 86 30 38 71

2. Programme prévisionnel

	Montée	Descente
1 ^{er} jour : Refuge de Bayasse (1800m) – montée par le vallon de la Grande Saume, traversée de Pierre Eclatée (2720m), descente par celui de la Cayolle	1300 m	1300m
2 ^e jour : Refuge de Bayasse (1800m) – Mont Pelat (3050m) par le Pas de la Grande Barre, retour par le col de la Petite Cayolle	1600m	1600m
3 ^e jour : Refuge de Bayasse (1800m) – Caire Brun (2812 m) - faux col de Restefond et descente sur le Lans et Jausiers	1300m	1300m

Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Carte et topos : 3 cartes : IGN : Chambeyron, Barcelonnettes, Haute Tinée

3. Caractéristiques de la course programmée

4. Niveau (cf .explications dans NEIGES)

Cotation : Difficulté alpine/Ski	PD+ ou AD- /2 skieurs
Type de course	En traversée
Dénivelé journalier maximal prévu	1600 m
Rythme d'ascension exigé	400 m/h

Particularités : Programme nécessitant de bonnes conditions nivo/météorologiques

Conditions d'hébergement : Gîte – Boulangerie à Bayasse <http://www.gite-bayasse.com/>
– Douches

Compter environ 40 € par nuit par personne pour le gîte.

Taxi sera organisé entre **St Paul en Ubaye ou Jausier** et le refuge à l'aller.
Sherpa taxi Ubaye 04 92 81 22 01 / 06 88 68 06 41

5. Participation aux frais : 2*40 € pour le gîte + 10 € petit déj' samedi + 20 € dîner Lundi + Taxi (10 à 20 €) soit environ 130 € en plus des frais d'inscription

3.3 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : **Oui (à confirmer)**

6. Voyage : Car-couchettes

Départ de Paris Porte d'Orléans (devant la statue du Mal Leclerc), le Jeudi 18 Janvier à **20h10** pour un **départ au plus tard à 20h30**.

Retour au même endroit le Lundi 22 Janvier vers 5h30.

7. Equipement individuel

8. Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES

Nota : L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.
L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

9. Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : pelle, arva, sonde, crampons, lampe frontale Nourriture à emporter : 3 jours de vivres de course (déj.)
10. Documents administratifs nécessaires : Carte CAF, CI

11. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs par mail ou téléphone au maximum une semaine avant le départ.

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

12. Informations complémentaires

Toutes les affaires qui seront amenées au refuge le 1^{er} jour seront portées le 3^{ème} jour.